

IFRS 15 – Reconnaissance du revenu

Ce qui va changer en 2018 ?

PARIS
16 novembre 2017
9h-13h
(Suivi d'un déjeuner)

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE
MiddleNext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 75

Tiphaine de Buyer

t.debuyer@middlenext.com

IFRS 15 - Reconnaissance du revenu, ce qui va changer en 2018 ?

LIEU <ul style="list-style-type: none">▪ PARIS 9h - 14h (Accueil à 8h45) Palais Brongniart 28, place de la Bourse - Paris	OBJECTIFS <p>Prendre connaissance des principaux changements induits par la norme IFRS 15 et de ses impacts sur l'information financière des sociétés cotées</p> <p>La formation s'adresse notamment aux dirigeants, administrateurs et membres des Comités d'audit qui souhaitent comprendre les grands enjeux liés à IFRS 15.</p>
ORGANISATION <ul style="list-style-type: none">▪ Session ½ journée▪ 8 participants maximum▪ Petit déjeuner d'accueil▪ Déjeuner sur place	CONTENU <ul style="list-style-type: none">▪ Le nouveau modèle proposé par IFRS 15<ul style="list-style-type: none">○ Ce qui change○ Le modèle IFRS15○ Dates d'application et modalités de transition▪ Les 5 étapes du modèle<ul style="list-style-type: none">○ Identification du contrat○ Identification des obligations de performance○ Détermination du prix de la transaction○ Allocation du prix○ Comptabilisation du revenu▪ Les principaux impacts attendus<ul style="list-style-type: none">○ Sur l'organisation du groupe○ Sur l'information financière○ Les enjeux par secteur d'activité
PRIX <ul style="list-style-type: none">▪ Membres MiddleNext : 540 € TTC (450 € HT)▪ Prix public : 1080 € TTC (900 € HT) <p>Organisme de formation agréé</p>	INTERVENANT <p>Sandrine Gimat, Associée Aca Nexia Fabrice Huglin, Associé Aca Nexia</p>

INSCRIPTIONS

Tiphaine de Buyer
Tel. 01 55 80 75 73

E-Mail : t.debuyer@middlenext.com

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Dès réception de votre inscription, une **facture tenant lieu de convention de formation simplifiée**, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, l'accueil café, le déjeuner et la documentation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

IFRS 15 - Reconnaissance du revenu ce qui va changer en 2018 ?

Jeudi 16 novembre 2017

participera à la matinée

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de Middlenext) de :

540 € TTC, pour les membres de Middlenext

1080 € TTC, pour les non membres

ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

Middlenext

Tiphaine de BUYER

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75